Madame la préfète, Madame La Directrice Académique,
Monsieur Le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Durant les premières semaines de cette période de confinement, nous avons tenté sans polémiquer de répondre aux besoins des enseignants et à leurs interrogations, de faire remonter les difficultés. Nous avons pu échanger avec Madame La Directrice Académique, régulièrement et nous tenons à saluer votre réactivité.
En effet, en temps utiles, il sera important de tirer les conclusions sur les réussites et les erreurs et sans doute d'élaborer des protocoles départementaux pour gérer ce type de crise. Mais nous tenons pour l'instant à saluer le travail effectué par vos équipes pour tenter de résoudre au quotidien les problèmes qui se sont posés et pourraient se poser mais accompagnés des personnels.

Après presque 4 semaines, le Président de la République s'exprimait pour la deuxième fois, et annonçait le prolongement du confinement jusqu'au 11 mai et la réouverture progressive des écoles. Si nous nous gardons bien de polémiquer, ces annonces nous ont, cependant, laissé circonspects.

Si nous nous préoccupons d'une rentrée pour les élèves et notamment les plus fragiles, nous devons cependant en fixer les conditions, à savoir :
-la sécurité sanitaire des agents et des usagers doit-être garantie avec rigueur et précision
-cette rentrée doit se faire sans précipitation et doit donner lieu à une temps préparatoire entre professionnels.
-elle ne doit pas surcharger la quantité de travail des agents dans l'hypothèse où ils auraient à cumuler télétravail et présentiel.

Ce sont en effet, les élèves les plus fragiles qui devraient être accueillis en priorité, Le président l'a reprécisé à 13h aujourd'hui. Pourtant, le volontariat institué obère de cette volonté. Nous ne pouvons bien évidemment pas garantir que les familles de tous les élèves vulnérables seront volontaires.

Nous ne rentrerons pas dans tous les détails puisque nous avons eu l'occasion d'échanger longuement sur ce sujet hier soir et vous avez pu entendre nos demandes intersyndicales (UNSA Snuipp-FSU Sgen CFDT) d'un temps plus long de pré-rentrée lorsque nécessaire et d'une information pour avis de l'organisation auprès des membres du conseil d'école.

Le protocole fixe maintenant en effet un cadre très stricte. Une cinquantaine de pages qui révèlent de nombreux éléments bien difficiles à mettre en place. A ce sujet, nous insistons sur le fait que 15 par groupe paraît être un maxima trop ambitieux. L'expérience de l'accueil des enfants de soignants montre à quel point, la vigilance doit être accrue. Pour nous, c'est 10 pas plus et moins en maternelle.

De nombreuses préoccupations et sujets sont encore sur la table mais nous tenons ici à revenir sur la dichotomie entre distanciel et présentiel et sur ce que cela implique pour les personnels et les familles.
En effet, notre ministre indique que le cumul distanciel-présentiel n'est pas possible mais dans le même temps indique que l'élève resté à la maison bénéficiera d'un enseignement à distance en lien avec l'école. Ces deux propos sont contradictoires alors que la majorité

des enseignants retrouveront des groupes d'élèves pour de vrai à partir du 12 mai.
De plus, nous pensons que les collègues risquent de mal vivre le fait de laisser de côté une partie de leur groupe.
L'enseignement en distanciel demande donc à être clarifié, organisé et il nous paraît indispensable que vous communiquiez directement avec les familles sur ce point notamment.
Deux leviers existent pour sortir de cette impasse : une organisation choisie qui verrait un nombre équivalent d'enseignants en présentiel et d'enseignants en distanciel mais ce ne sera pas possible partout. Des horaires d'ouverture d'école réduits pour permettre ce travail.
N'oublions pas que c'est parce que certains restent à la maison que cette rentrée sera possible.
Enfin les enseignants, les directeurs et directrices, tous les personnels ont travaillé d'arrache-pied durant le confinement, pour mener l'enseignement à distance, durant les vacances et les jours fériés pour tenter de mettre en place cette reprise. Il faudra s'en souvenir au delà du COVID.

Concernant le sujet de ce jour, la carte scolaire, le Ministre a annoncé, très récemment, une dotation supplémentaire de postes qui permet à la Charente de passer d'une dotation négative -5,5 postes à une dotation positive de +4,5 postes. Il est à noter, par ailleurs, qu'aucun effort n'a été fait dans le second degré. Si la priorité au primaire peut être considérée comme une bonne chose, rien a été prévu dans le second degré et la situation dans les collèges et lycées de notre département n'est pas enviable.
Les jeunes en fragilité dans ces établissements du secondaire, révélés encore davantage par la crise que nous traversons risquent fort de souffrir, sans doute plus que les autres de ce manque d'ambition flagrant.

Cette nouvelle mesure pourrait nous satisfaire si elle ne s'accompagnait pas d'une autre annonce démagogique qui n'a pas de sens pédagogiquement : à savoir, la non fermeture de classes dans les communes de moins de 5000 habitants.
Cette décision ministérielle, une fois de plus jacobine, reste, détachée de toute réalité ainsi que des attentes et besoins de nos communes rurales charentaises.
Ce frein politique ne permet pas aux acteurs, d'intervenir au mieux pour ces territoires.

Nous avons toujours souhaité réfléchir, avec conviction et clarté, sur les ouvertures et ou les fermetures liées à des mouvements de population, au cas par cas, et sans être opposés à toute réorganisation, si elle garantit ou améliore le Service Public d'Éducation.

Nous pourrions de façon simpliste indiquer que le nombre de postes est encore insuffisant, qu'il en faut toujours plus, que c'est uniquement une question de budget. Certes, cette posture est tentante et nous ne refuserons jamais des moyens supplémentaires mais ce serait certainement être un peu court en analyse.

Nous constatons que les décisions ministérielles impliquent :

• la non récupération de 8 postes (chiffrage du SE Unsa 16) liée à des fermetures qui auraient dû se produire inévitablement
• de figer la réflexion sur la restructuration du tissu scolaire en milieu rural engagée depuis plusieurs années

Cette décision vous conduit donc à décider de la fermeture de 6 postes et demi de

PDMQDC dans des secteurs pourtant reconnus comme fragiles voire difficiles. Ce dispositif (et encore plus au moment où nous sortirons du confinement) est et sera pourtant indispensable en plus des postes de RASED pour prévenir la difficulté scolaire et accompagner les élèves les plus fragiles.

Malgré des postes en plus, cette carte scolaire pourrait s'avérer plus injuste que celles des années précédentes.